

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS À BRUXELLES

Membre de l'Académie universitaire 'LOUVAIN'

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines

ANNEXE AU SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Pour être valable, cette attestation doit être revêtue du sceau des Facultés universitaires Saint-Louis et de la signature du secrétaire du jury. Elle est délivrée en un seul exemplaire.

Nous, Présidente, Secrétaire et membres du jury, certifions que

M. EINSTEIN Albert,
né à Ulm (Allemagne), le 13 octobre 1990,

a été inscrit au rôle de l'année académique 2009-2010 et a suivi régulièrement le programme de la **première année du programme de Bachelier en philosophie;**

a été interrogé sur les matières suivantes :

(1)	Durée du cours (2)	Unités ECTS (3)	Note FUSL (4)	Note ECTS (5)
Philosophie morale	1Q : 30 th.	3	18.0	A
Philosophie I	1Q : 60 th.	6	17.0	A
Histoire des sociétés et des cultures occidentales	1Q : 30 th.	3	15.0	B
Sociologie	1Q : 30 th.	3	16.0	A
Critique des sources d'information	1Q : 30 th.	3	16.0	A
Histoire de la civilisation de l'antiquité : apports et questions	1Q : 15 th.	1,5	10.0	E
Littératures comparées I	A : 30 th.	3	16.0	A
Méthodologie de la philosophie	1Q : 30 th.	6	16.0	A
Exercices de philosophie I	A : 30 th.	6	14.0	B
Philosophie II	2Q : 30 th.	3	17.0	A
Séminaire de lecture de textes philosophiques I	2Q : 30 th.	6	20.0	A
Science politique	1Q : 30 th.	3	17.5	A
Economie II	2Q : 30 th. + 15 ex.	4,5	16.0	A
Economie I	1Q : 30 th. + 15 ex.	4,5	17.0	A
Néerlandais I	A : 30 th.	2	16.0	A
Droit	1Q : 30 th.	3	15.0	B
Anglais	A : 30 th.	2	17.5	A

a réussi l'année d'études avec grande distinction et a été proclamé le 29 juin 2010.

(1) Toutes les informations sur l'organisation des études se trouvent sur le site web des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (<http://www.fusl.ac.be>) ou dans les brochures de référence des Facultés éditées pour l'année académique considérée.

(2) A : 1 année académique; 1Q : 1er quadrimestre; 2Q : 2e quadrimestre; th. : cours magistral; ex. : exercice pratique ou travail pratique.

(3) 1 année académique = 60 unités ECTS.

(4) L'appréciation chiffrée portée sur un examen, un exercice pratique ou un travail pratique est fondée sur une note maximale de 20 points. Le règlement général des études et des examens est repris dans les brochures de référence des Facultés, éditées pour l'année académique considérée.

(5) Une information complète sur le système ECTS est disponible sur le site web des Facultés.

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS À BRUXELLES

Membre de l'Académie universitaire 'LOUVAIN'

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines

ANNEXE AU SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

a été inscrit au rôle de l'année académique 2010-2011 et a suivi régulièrement le programme de la **deuxième année du programme de Bachelier en philosophie;**

a été interrogé sur les matières suivantes :

(1)	Durée du cours (2)	Unités ECTS (3)	Note FUSL (4)	Note ECTS (5)
Linguistique générale	1Q : 30 th.	3	13.0	C
Logique	1Q : 45 th.	4	18.0	A
Philosophie de l'art et de la littérature	1Q : 30 th.	3	16.0	B
Epistémologie des sciences humaines	1Q : 30 th.	3	18.0	A
Histoire de la philosophie de l'antiquité	A : 60 th.	6	17.0	A
Exercices de philosophie II	A : 30 th.	6	16.5	B
Philosophie de la religion	2Q : 30 th.	3	18.5	A
Anthropologie philosophique	2Q : 30 th.	3	14.0	C
Séminaire de lectures de textes philosophiques II	2Q : 30 th.	6	15.0	B
Séminaire: penser le politique	1Q : 30 th.	5	17.0	A
Sociologie politique	2Q : 30 th.	4	17.0	A
Allemand usuel	A : 60 th.	5	19.0	A
Psychologie	2Q : 30 th.	3	17.0	A
Littératures comparées II	A : 30 th.	3	17.0	A
Métaphysique	2Q : 30 th.	3	16.0	B
Droit naturel	2Q : 30 th.	3	14.0	C

a réussi l'année d'études avec grande distinction et a été proclamé le 1er juillet 2011.

(1) Toutes les informations sur l'organisation des études se trouvent sur le site web des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (<http://www.fusl.ac.be>) ou dans les brochures de référence des Facultés éditées pour l'année académique considérée.

(2) A : 1 année académique; 1Q : 1er quadrimestre; 2Q : 2e quadrimestre; th. : cours magistral; ex. : exercice pratique ou travail pratique.

(3) 1 année académique = 60 unités ECTS.

(4) L'appréciation chiffrée portée sur un examen, un exercice pratique ou un travail pratique est fondée sur une note maximale de 20 points. Le règlement général des études et des examens est repris dans les brochures de référence des Facultés, éditées pour l'année académique considérée.

(5) Une information complète sur le système ECTS est disponible sur le site web des Facultés.

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS À BRUXELLES

Membre de l'Académie universitaire 'LOUVAIN'

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines

ANNEXE AU SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

a été inscrit au rôle de l'année académique 2011-2012 et a suivi régulièrement le programme de la **troisième année du programme de Bachelier en philosophie** ;

a été interrogé sur les matières suivantes :

(1)	Durée du cours (2)	Unités ECTS (3)	Note FUSL (4)	Note ECTS (5)	Etab. (6)
Histoire de la philosophie médiévale (ULB)	2Q : 30 th.	3	16.0	B	
Histoire de la philosophie des temps modernes	A : 60 th.	3	17.0	A	
Philosophie du langage	2Q : 30 th.	3	17.5	A	
Philosophie contemporaine	2Q : 45 th.	4	18.0	A	
Philosophie de l'histoire	2Q : 30 th.	3	17.5	A	
Travail de fin du 1er cycle	A	3	18.0	A	
Questions spéciales de sociologie politique	2Q : 30 th.	4	18.0	A	
Philosophie politique	2Q : 30 th.	3	17.0	A	
Partis politiques et groupes d'intérêt	2Q : 30 th.	3	16.5	B	
Institutions politiques de la Belgique	2Q : 30 th.	3	18.0	A	
Das Konzept der Vernunft von Platon bis Marx	1Q : 30 th.	4	18.0	A	KLAG
Erkenntnistheorie	1Q : 30 th.	4	18.0	A	KLAG
Philosophiegeschichte der Neuzeit	1Q : 30 th.	4	18.0	A	KLAG
Selbstbestimmung und Tätigkeitsvermögen. Zu Grundlagen der Ethik bei Marx und Spinoza.	1Q	4	18.0	A	KLAG
Einführung in die Philosophie	1Q	6	18.0	A	KLAG
Musikgeschichte im Überblick I	1Q	4	18.0	A	KLAG
Travail de fin de cycle (lecteur I)	A	3	18.0	A	
Travail de fin de cycle (lecteur II)	A	3	18.0	A	

a réussi l'année d'études avec la plus grande distinction et a été proclamé le 29 juin 2012.

a réussi le cycle d'études avec grande distinction (moyenne de cycle sur 20 : 16,9) et a été proclamé le 29 juin 2012.

Pour le jury, le Secrétaire, Augustin Dumont

(1) Toutes les informations sur l'organisation des études se trouvent sur le site web des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (<http://www.fusl.ac.be>) ou dans les brochures de référence des Facultés éditées pour l'année académique considérée.

(2) A : 1 année académique; 1Q : 1er quadrimestre; 2Q : 2e quadrimestre; th. : cours magistral; ex. : exercice pratique ou travail pratique.

(3) 1 année académique = 60 unités ECTS.

(4) L'appréciation chiffrée portée sur un examen, un exercice pratique ou un travail pratique est fondée sur une note maximale de 20 points. Le règlement général des études et des examens est repris dans les brochures de référence des Facultés, éditées pour l'année académique considérée.

(5) Une information complète sur le système ECTS est disponible sur le site web des Facultés.

(6) Etablissement dans lequel a été suivi le cours : KLAG - Alpen-Adria-Universität Klagenfurt